

ISO
8902Première édition
1987-11-15

NORME INTERNATIONALE



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Huile essentielle de lavandin grosso [*Lavandula angustifolia* P. Miller × *Lavandula latifolia* (Linnaeus f.) Medikus]

Oil of lavandin grosso [*Lavandula angustifolia* P. Miller × *Lavandula latifolia* (Linnaeus f.) Medikus]

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8902 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Huile essentielle de lavandin grosso [*Lavandula angustifolia* P. Miller × *Lavandula latifolia* (Linnaeus f.) Medikus]

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de lavandin grosso [*Lavandula angustifolia* P. Miller × *Lavandula latifolia* (Linnaeus f.) Medikus], destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 Références

ISO/R 210, *Huiles essentielles — Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des réceptacles.*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage.*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C (Méthode de référence).*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.*

ISO 709, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester.*

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.*

ISO 1242, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide.*

3 Définition

huile essentielle de lavandin grosso : Huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des sommités fleuries, récemment coupées, d'un clone particulier dit «grosso» de lavandin [*Lavandula angustifolia* P. Miller × *Lavandula latifolia* (Linnaeus f.) Medikus], cultivé dans le sud de la France.

4 Spécifications

4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

4.2 Couleur

Jaune clair.

4.3 Odeur

Caractéristique, lavandée, très légèrement camphrée.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum : 0,890

Maximum : 0,898

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,458 0

Maximum : 1,462 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre -7° et -4°

4.7 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3 volumes d'éthanol à 70 % (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Indice d'acide

Maximum : 1,0

4.9 Indice d'ester

Minimum : 100 — correspondant à une teneur en esters de 35 %, exprimée en acétate de linalyle.

Maximum : 137 — correspondant à une teneur en esters de 48 %, exprimée en acétate de linalyle.

4.10 Établissement du profil chromatographique

Évaluer quantitativement les constituants caractéristiques suivants de l'huile essentielle sur le profil chromatographique